

ÉDITO Par **Jean-Claude Matgen**

Inacceptable

La mort violente de Julie Van Espen, étudiante de 23 ans, qui avait toute la vie devant elle, crée une légitime émotion au sein de l'opinion publique. Comment accepter que la jeune femme ait rencontré un destin aussi tragique en se rendant à vélo, confiante et joyeuse, à un rendez-vous chez des amies anversoises ? Comment admettre qu'elle ait été tuée par un homme de 39 ans qui semble ne lui avoir laissé aucune chance ?

Comment tolérer que cet homme ait été en liberté alors qu'il avait été condamné en 2017, notamment pour des faits de viol ? La chose est difficilement compréhensible et, pourtant, elle s'explique au regard de la loi. La chambre du conseil, lorsqu'elle a renvoyé l'auteur présumé de l'assassinat de Julie Van Espen devant un tribunal correctionnel, a jugé bon de le remettre en liberté dans l'attente de son procès. Et le juge de fond, après avoir prononcé une peine de quatre ans de prison, n'a pas cru nécessaire d'ordonner, comme le parquet l'en priait, l'arrestation immédiate du condamné. Dans les deux cas, la décision est inattaquable en droit puisque l'arrestation immédiate n'est prononcée que dans l'hypothèse où celui qui en est l'objet présente des risques de se soustraire à la justice... ce que Steven Bakelmans n'avait jamais fait.

C'est difficile à admettre (et pour la famille de Julie, c'est tout simplement impossible), mais il faudrait changer la loi pour qu'il n'en soit plus ainsi. Et changer la loi sous le coup de l'émotion ne s'est jamais révélé sage. Ce qui fâche aussi, et à raison, c'est le temps qui s'écoule entre la première procédure et

les procès en appel. Rien de ce qui s'est passé n'aurait eu lieu si l'assassin présumé de Julie avait déjà été rejugé. Ces délais sont déraisonnables. Sont-ils imputables à la paresse des magistrats ou au manque de moyens que l'exécutif alloue à la justice, ce qui l'empêche de fonctionner avec efficacité ? Certains juges dormiront sans doute mal au cours des prochaines nuits. Mais certains politiques feraient bien, eux aussi, de réfléchir à des responsabilités qui sont écrasantes.